

FORMATION AIPR - OPERATEUR



**Examen valide
5 ans**

**Durée
7H**

Partie théorique : 6h
Q.C.M. : 1h

€

TARIF

à partir de :
Intra = 750€/jour
Inter = 180€/personne

Objectifs de la formation

- Être capable de réaliser des DT-DICT afin de garantir la sécurité future des travaux se trouvant à proximité des réseaux
- Être capable de garantir la bonne réalisation des travaux pour éviter les incidents de la préparation au récolement du chantier
- Réussir l'examen AIPR pour obtenir l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

Equipe pédagogique

Prestataires CFIMR, détenteurs de l'AIPR concepteur et professionnels en activité sur les métiers réseaux

Prérequis

Compréhension orale et écrite de la langue française*. Carte d'identité nécessaire pour l'examen.

Public visé

Opérateur tel que défini par l'arrêté du 22 décembre 2015

Modalités d'intervention

En présentiel

Formation au sein du centre de formation CFIMR ou sur site client

Nombre de participants : Inter de 4 à 8 / Intra 8 max

* L'employeur devra attester sur l'honneur que le stagiaire dispose d'une compréhension suffisante de la langue française.

Programme

l'A.I.P.R. : POINTS DE REPÈRE
Personnes concernées / Conditions
d'obtentions
Process Examen A.I.P.R.

l'A.I.P.R. : PROCEDURE ET AVANTAGES

- liés au plan anti-endommagement
 - ° Impacts des réseaux au quotidien
 - ° Améliorations liées au plan anti-endommagement
 - ° Définitions Réseaux Sensibles - Non Sensibles
 - ° Procédure Phase Etudes - Phase Travaux
 - ° Définitions des Travaux Urgents

LA PHASE TRAVAUX

- ° Règles de sécurité lors des travaux
- ° Utilisation du bon outil
- ° Marquage Piquetage
- ° Classe de Précision
- ° Analyse et repérage des Affleurants
- ° Quelques Conseils Terrain

GESTION DES IMPREVUS LIES AUX RESEAUX EXISTANTS

RECOLEMENT DES TRAVAUX

Méthodes et moyens mobilisés

- Salle dédiée, équipée et connectée
- Support de formation projetés dont vidéos, illustration
- Echanges d'expérience
- Remise d'un livret au stagiaire
- Tablette individuelle pour réaliser le QCM

Modalités d'évaluation et de suivi

- Validation des acquis par réalisation d'un QCM individuel accessible sur la plateforme du Ministère
- Remise d'une attestation de compétences en cas de réussite ou remise d'une attestation d'échec
- Evaluation à chaud

Nous contacter :

05 46 56 40 80

formation@cfimr.com

2A Avenue Martin Luther King 17700 SURGERES

